

colonisation ne faisait pas autant de progrès dans Québec que dans Ontario. Or, cette dernière province ne concédait, en 1905, que 72,432 acres et, en 1904, que 72,781 acres pour des fins agricoles.

Nous sommes prêts à tous les sacrifices pour améliorer le sort de nos colons et les aider dans leur œuvre patriotique. Nous savons les difficultés qui surgissent entre eux et les concessionnaires de limites à bois, et nous travaillons à les résoudre une à une.

PERCEPTION DES DROITS DE COUPE

Nous avons promis de surveiller avec soin la perception des droits de coupe. Nous avons tenu parole. M. Taché, sous-ministre des terres, en témoignait sous serment au cours de la dernière session. "Jamais, disait-il, jamais, depuis quarante ans, les paiements n'ont été effectués avec autant de régularité que cette année. C'est un record."

L'état suivant corrobore d'ailleurs ce témoignage :

Sommes perçues des bois et forêts (prix des limites non compris)

1892-93.	\$ 819,900.31
1893-94.	809,357.22
1894-95.	762,867.51
1895-96.	867,843.72
1896-97.	778,277.78
Total.	\$4,034,346.54
	Moyenne : \$806,869.31
1897-98.	\$ 880,977.82
1898-99.	765,266.14
1899-00.	772,781.46
1900-01.	830,874.33
1901-02.	853,554.09
Total.	\$4,103,453.84
	Moyenne : \$820,690.77
1902-03.	889,809.91
1903-04.	914,923.52
1904-05.	990,610.43
1905-06.	1,012,569.04
1906-07 environ	1,018,000.00
Total.	\$4,897,912.90
	Moyenne : \$979,582.58

En 1906-07, nous avons donc perçu \$239,722.22 de plus qu'en 1896-97, soit une augmentation de 30 pour cent en dix ans ; et \$103,076.48 de plus qu'en 1903-04, soit une augmentation de 11 pour cent dans l'espace de trois ans.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nous avons promis de donner une attention spéciale à la question de l'éducation. Ceux qui nous ont vus à l'œuvre peuvent témoigner si nous avons été fidèles à cet engagement.

Jusqu'à 1898, il n'y avait dans cette province qu'une seule école normale de filles. Le gouvernement Marchand en fonda une seconde à Montréal et le gouvernement Parent une troisième à Rimouski. Depuis 1905, nous en avons créé deux, une à l'extrémité nord-est de la province, dans la florissante et jolie ville de Chicoutimi, et une autre au cœur de notre province, dans la vieille cité de Trois-Rivières. Et nous sommes à négocier la fondation d'une troisième école normale à Hull. Nous semons ainsi ces institutions, dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps, dans les principaux centres de notre province, afin que nos institutrices puissent toutes recevoir une bonne formation pédagogique et se préparer convenablement à la grande mission qui leur est confiée.

Nous avons encouragé l'établissement d'écoles ménagères à Montréal, à Roberval, à St-Pascal et autres endroits.

Nous avons créé des écoles de coupe à Montréal, à Québec, à Lévis, à Charlesbourg, à Lorette, à St-Jean, à Trois-Rivières, à St-Hyacinthe, à Fraserville, à Montmagny, à Arthabaska et à Victoriaville.

Nous avons subventionné la fondation d'une école d'arpentage à Québec, afin de donner à notre jeunesse l'occasion de mieux déployer ses énergies dans le domaine de l'industrie et de la science. Cette mesure nous a valu, de la part de M. Leblanc et de ses amis, des félicitations que nous prisons hautement ; elle nous a aussi mérité, de la part de l'Université Laval et de la population du dis-